

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

---

---

**Samir Esmail Mohamed ESMAÏL (\*)**

---

---

Avant d'entamer les problèmes de traduction soulevés par les différentes formes du discours, il nous semble important de fournir brièvement un aperçu sur les modes d'organisation du discours en français. En effet, il y a de plusieurs façons de rapporter un discours d'origine. Dans cette perspective, on pourrait évoquer la question du discours cité et du discours citant. Ces deux notions sont indispensables pour l'analyse du discours avant de le traduire vers la langue cible.

En principe, l'acte d'énonciation se compose de deux parties : le discours cité et le discours citant. Le discours cité est souvent focalisé et déterminé indépendamment de son rapport au discours citant. En bref, le discours cité constitue l'objet de l'énonciation citante. De même, l'énonciation rapportée peut être purement et simplement reproduite dans sa forme de certaines manières.

Premièrement, elle peut être citée plus ou moins directement dans une construction qui la reproduit telle qu'elle a été énoncée, de manière autonome par rapport au verbe de parole. Le locuteur ne fait rien que répéter ce qu'il entend sans aucune subjectivité. Il s'agit d'une citation qui correspond à ce qu'on appelle traditionnellement le discours direct.

En deuxième plan, le discours d'origine peut être intégré. Il est véhiculé dans une construction qui l'intègre partiellement

---

(\*) Cet article est extrait de la thèse doctorale intitulée : "Étude sémiolinguistique contrastive de trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors". Cette étude a été effectuée par le chercheur Samir Esmail Mohamed Esmail sous la direction du Pro. Dr. Yomna Mohamed Safwat, avec la codirection du Dr. Hani George Fanous et du Dr. Mohamed Saad Ali.

## **Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

au discours citant. Il s'agit d'un discours indirect qui est construit avec des verbes déclaratifs. Il n'est pas un discours rapporté que par son sens. De lors, il n'y a qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant. Dans la plupart des cas, il s'agit de complétives d'un objet direct et c'est le sens du verbe de dire qui permet de repérer la citation.

De plus, le discours peut être narrativisé ou évoqué. Le discours narrativisé est difficile à reconnaître car il s'intègre totalement dans discours citant. Le narrateur y rapporte le discours cité comme un événement du récit sans grande importance. Dans ce type d'énonciation, le discours cité subit un changement morphologique catégoriel et apparaît sous forme nominalisé. Quant au discours évoqué, il n'apparaît que comme une touche évocatrice de ce qu'a dit le locuteur d'origine (Charaudeau, 1992, 624-625).

Dans un dernier cas, on peut parler du discours qui se situe à mi-chemin entre le discours direct et le discours indirect. C'est le discours indirect libre qui est utilisé souvent dans les récits littéraires et qui est considéré comme une tentative de rassembler les avantages des deux autres systèmes du discours. Aux termes de Maingueneau (1986, 95) : «*Le discours indirect libre a représenté longtemps un défi pour l'analyse grammaticale. On y trouve en effet mêlés des éléments qu'on considère en général comme disjoints*».

En parcourant le récit de Vercors, nous avons trouvé qu'il y a de multiples modes d'organisation discursive en français. Il est certain que Vercors a profité de cette diversité énonciative pour enrichir son récit. Les trois plans du discours repérés et décrits par les grammairiens (discours direct, indirect, indirect libre) varient d'un passage à l'autre dans ce récit dialogal. Il est à dire que Vercors essaye de mettre en évidence un grand nombre de phénomènes discursifs pour attester ses propos et pour donner plus de vivacité à son récit. On pourrait parler donc d'une hétérogénéité énonciative.

L'hétérogénéité énonciative correspond au fait qu'un discours n'est pas homogène, mais reproduit par un ensemble de formes qui s'inscrivent dans le fil du discours : discours direct, indirect, indirect libre, guillemets, italiques, incises. Selon Authier-Revuz (1984, 98), «*l'hétérogénéité énonciative renvoie à toute la complexité des formes et des manifestations linguistiques, discursives et textuelles qui inscrivent de l'autre dans le fil du discours*». Cette notion semble regrouper des phénomènes discursifs tels que la distanciation, les degrés de prise en charge, les décalages énonciatifs et la polyphonie qui rendent compte des différents points de vue et des voix qui s'imposent à tout acte d'énonciation.

Passons dans les quelques pages suivantes au plan pratique à partir duquel nous allons essayer de montrer comment les traducteurs ont pu repérer les modes d'organisation du discours dans les trois versions de traduction. Commençons par l'analyse des différents énoncés introducteurs qui sont perçus comme une forme du discours citant. Ces énoncés sont amenés à rapporter des paroles prononcées directement ou indirectement.

### **1-La traduction du discours citant antéposé**

Selon qu'il s'agisse d'un discours direct ou d'un discours indirect, les énoncés introducteurs ne sont pas construits de la même manière. Dans la plupart des cas, l'énoncé introducteur peut prendre des endroits différents. Il est souvent placé avant, au milieu ou à la fin des paroles rapportées. Commençons par le premier cas où le verbe introducteur est placé avant les paroles rapportées. Dans ce cas, le verbe introducteur est suivi par les deux points servant souvent à l'écrit à délimiter la citation à l'aide d'autres signes typographiques. Voici un exemple tiré du corpus.

L'exemple donné représente un acte d'énonciation. C'est

<p><b><u>Ex.1</u></b> <u>Il dit</u> : « Je me nomme Werner Von Ebrennac ». p.27</p>
---

## Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors

un discours direct qui repose sur deux stratégies: le discours citant du type *il dit* servant à introduire la citation et le discours cité qui constitue une reproduction fidèle des paroles exactes du soldat allemand. Les signes typographiques, deux points et guillemets, en sont témoins.

Comme le principe de fidélité en traduction pousse le traducteur à chercher autant que possible dans la langue cible de stratégies correspondantes pour que le texte d'arrivée soit syntaxiquement fidèle au texte originel, il faudrait examiner l'acte d'énonciation dans la langue d'arrivée. Sans doute, les traducteurs devraient s'orienter vers le plan narratif dont dispose la langue cible. Raison pour laquelle nous essayons d'effectuer notre étude contrastive.

En effet, l'acte d'énonciation n'est pas absent dans la langue cible ou plus précisément dans la tradition arabe. Cette technique est remarquablement connue sous la notion de "السرد" as-sard" correspondant exactement à celle de narration. Cette dénomination tire son origine de la narratologie qui se traduit souvent par "السرد" as-sard" désignant, dans les deux langues en question, la discipline qui a pour objet d'étudier les mécanismes de l'organisation du discours. Le point commun consiste ici à donner la parole en discours direct aux personnages du récit. Mais la différence vient de la manière avec laquelle on reproduit tout acte d'énonciation. Comment introduire une énonciation citée?

Il est à avouer que l'organisation du discours constitue l'une des spécificités de la langue arabe. Les énoncés citants de type *il dit* se trouvent abondamment dans la littérature arabe. Parmi les œuvres narratifs qui reposent sur la diversité énonciative, on compte les contes de *Mille et Une Nuits*, qui constitue un ensemble compliqué de contes imbriqués les uns dans les autres, le livre de "كليلة ودمنة" *Kalila wa Dimna* de "ابن المقفع" Ibn al-Muqaffa", et bien d'autres œuvres où un auteur donne directement la parole à un ou à des narrateurs

secondaires. Ces œuvres sont souvent caractérisées par leur discours rapporté du style direct.

On reconnaît également que le texte coranique se caractérise par son hétérogénéité énonciative qui lui donne plus de vivacité et d'authenticité. Le système discursif est ainsi considéré comme un élément essentiel à l'expression fidèle des idées, des opinions, des émotions des autres. Il sert à créer un effet d'analogie et de réel. À cet égard, Leda Mansour (2010, 129) assure que « *Le Coran présente le dialogue comme le lieu des motivations psychologiques qui touchent une personne, et qui la transmettent d'un état à un autre afin d'abandonner une croyance et d'adopter une autre* ». Il s'ensuit que l'acte énonciatif est courant dans la langue arabe et que l'énoncé citant permet d'insérer les énonciations citées telles qu'elles ont été produites de la bouche des locuteurs.

Comment pourrait-on introduire le discours rapporté? L'insertion du discours direct est souvent distinguée par un verbe de parole comme "يقول yaqūl" (dire) ou un autre verbe représentant l'acte illocutoire du discours cité. Le verbe introducteur se place le plus souvent avant l'énonciation citée. Les signes de ponctuation sont bien utilisés comme marques du discours cité. Le type de phrase y est marqué par le signe de ponctuation finale : point final, point d'interrogation, d'exclamation, etc.

Il est à prévoir que le traducteur devrait tenir compte du fil conducteur du système discursif suivi par le texte à traduire afin de ne pas perdre l'enchaînement des événements racontés. Observons comment les traducteurs arrivent à reproduire le discours rapporté dans la langue cible à travers les versions de traduction de l'exemple n° 1.

<b>ʿAbdāllah Nuʿmān</b>	<b>Gād Labīb</b>	<b>Waḥīd Al-naqāš</b>
-----------------------------	------------------	-----------------------

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative  
dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

وقال... : - «ادعى ورنر فون ابريناك».	وقال : « اسمى ورنر فون ابريناك».	قال : « أنا ادعى فرنر فون أبرناك».
--	-------------------------------------	---------------------------------------

En voyant les versions de traduction, nous pouvons remarquer que les trois traducteurs ont réussi à suivre le système narratif de la langue arabe. Ce système consiste fréquemment à introduire le discours rapporté dans le texte cible tel qu'il est dans le texte de départ, tout en prenant en considération les variations syntaxiques qui pourraient apparaître lors du passage de la langue source à la langue cible. Il est à noter que les traducteurs encadrent les citations en les introduisant par le verbe arabe *قال*. Ils ont aussi réussi à mettre les signes typographiques au service du discours direct dans le texte cible.

Ce qui mérite d'être noté, c'est le choix opéré par Nu'mān. Ce dernier opte dans l'ensemble de sa traduction pour un procédé qui nous semble un peu différent. Ce traducteur passe pour une nouvelle ligne à chaque fois que le narrateur introduit un discours cité. Il se penche sur un schéma narratif qui consiste à séparer le discours citant du discours cité à travers une nouvelle ligne tout en commençant par un tiret. Cette technique pourrait être souvent efficace en cas d'un discours dialogal. De plus, nous voyons la variation des verbes introducteurs placés avant le discours cité. En voici un exemple tiré du corpus.

**Ex. 2**      *Il ajouta* : «*Je suis désolé* ». P. 27

Il est à noter que l'exemple n° 2 constitue un discours rapporté. Le verbe déclaratif *ajouter* est considéré comme la base de l'énoncé citant. Il sert à introduire fidèlement le discours du soldat tel qu'il a été prononcé par lui. Signalons aussi l'écart temporel entre le passé simple de l'énoncé citant et le présent narratif de l'énoncé cité. Si l'on considère les

versions de traduction, nous trouvons que les traducteurs ont bien tenu compte du système énonciatif de l'arabe sans nuire à celui du français.

'Abdāllah Nu'mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
وإذ به <u>يضيف</u> : - أنا أسف.	وَأَصَافُ الضَّابِطُ: «إني» شديد الأسف».	ولكنه <u>أصاف</u> : «إني شديد الأسف».

Il est à remarquer que les traducteurs Labīb et Al-naqāš ont réussi à nous transmettre une traduction fidèle et cohérente sur le plan syntaxique. Leurs versions de traduction ne s'écartent pas des actes narratifs bien utilisés en arabe. La diversité des verbes introducteurs est bien attestée dans la langue arabe qui en connaît un grand nombre. Dans le discours citant, le verbe arabe يضيف (au passé أَصَاف) repère le signifié du verbe *ajouter*. Quant au discours cité, il a été mis en évidence par les guillemets encadrés dans un aspect nominal.

Quant au traducteur Nu'mān, il a affaire à un schéma un peu différent. Si l'on considère sa version, on remarque qu'il a fréquemment commencé par l'énoncé introducteur en rompant avec le discours cité par un tiret au début d'une nouvelle ligne. De plus, ce traducteur n'a pas tenu compte du décalage temporel du discours citant (le passé simple). Il l'a reproduit en arabe par le présent يضيف. L'écart temporel pourrait mener à faire une rupture entre le temps des deux situations d'énonciation.

## 2- La traduction du discours citant en incise

Il est moment d'introduire le discours direct par une autre manière où l'énoncé introducteur prend la forme d'une incise. Il s'agit d'une courte proposition postposée qui se place à l'intérieur ou à la fin du discours cité. Le discours direct peut être cité par une incise indépendante. La possibilité de placer les verbes introducteurs en incise est significative car cette dernière reste justement extérieure à la structure syntaxique de la phrase. En tant que phénomène syntaxique appartenant aux

## Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors

spécificités du français, l'incise va être développée comme un point à part.

L'incise constitue l'une des formes utilisées pour introduire une citation au discours direct. Selon le dictionnaire du *Bon Usage* (Grevisse, 1986, 616), ce moyen d'insertion est défini de la manière suivante : «*Les incisives sont des incidentes particulières indiquant qu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un. Elles sont placées à l'intérieur de la citation ou à la fin de celle-ci. Le sujet est placé après le verbe*».

Bien entendu, la notion d'incise correspond à la situation d'énonciation citante. Elle prend syntaxiquement une forme très courte et indépendante. Elle se situe à l'intérieur ou à la fin du discours cité. Elle est distinguée par une inversion du sujet et construite le plus souvent autour d'un verbe introducteur. Dans ce sens, Milickova (1983, 39) postule : «*Généralement on comprend sous ce terme une proposition jetée ou intercalée dans la suite du discours qui comporte un factif verbal signifiant le plus souvent dire ou croire avec leur soubassement. Elle a pour fonction d'indiquer une citation, c'est-à-dire d'indiquer que la phrase où elle s'intercale est mise par le locuteur dans la bouche d'une autre personne*».

À la différence de la langue arabe, l'incise peut changer de place en français. Elle peut se révéler à l'intérieur ou à la fin de la citation au discours direct. Le sujet se place souvent après le verbe de dire du type : *dit-il, s'écria-t-il, répéta l'homme*. On pourrait penser a priori qu'ils sont toujours repérés directement et exclusivement par rapport à l'énonciation citée car la langue arabe ne dispose pas de cette technique intercalée ou distinguée par l'ordre inversé. Nous allons essayer de révéler comment les traducteurs parviennent à repérer dans la langue cible ces formes incisives qui introduisent le discours cité. Voici un exemple pratique qui servirait à souligner ce que l'on dit.

**Ex. 3** « Je pourrais maintenant monter à ma chambre, *dit-il*. Mais je ne connais pas le chemin». P. 29

Dans cet exemple, nous trouvons que le discours citant qui prend la forme d'une incise (*dit-il*) est intercalé au milieu du discours cité. Ce procédé linguistique est bien distingué par l'inversion de l'ordre sujet-verbe. Ayant un statut particulier, ce type d'énoncés pourrait susciter dans la langue cible des problèmes de traduction surtout sur le plan syntaxique. Dans la plupart des cas, la possibilité de choisir le moyen de reformulation renvoie habituellement aux règles d'usage de la langue cible. Observons les versions de traduction destinées à la séquence précédente.

‘Abdāllah Nu‘mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
: وأضــــــــاف : - استطيع الان أن اصعد الى غرفتى، ولكنى لا اعرف كيف اتوجه.	وقال : « استطيع الان أن أصعد الى غرفتى، ولكنى لا اعرف الطريق».	وقال : «بوسعى الآن أن اصعد إلى غرفتى، ولكنى لا أعرف الطريق».

Il est à noter que l'introduction du discours cité se fait en arabe d'une manière stable. Les trois versions de traduction en font preuve. Même si le français connaît une flexibilité dans l'introduction des paroles citées (proposition antéposée, postposée ou en incise), l'arabe n'a pas d'autres choix que de mettre l'énoncé citant avant l'énoncé cité. De plus, l'ordre inversé du verbe-sujet ne pourrait pas syntaxiquement s'effectuer surtout lorsqu'il s'agit du pronom-verbe. Évidemment, le pronom sujet fait partie intégrante du verbe arabe. C'est ce qui nous paraît clair dans les choix arabes qui commencent par l'énoncé وقال et qui se mettent en parallèle avec le discours citant *dit-il*.

Ce qui attire notre attention dans les trois versions de traduction, c'est le procédé auquel s'en tient le traducteur Nu‘mān. Remarquons encore une fois que ce dernier se livre à un plan un peu différent en débutant toujours par le discours

## Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors

cité au moyen d'un tiret. De plus, ce traducteur renonce au repérage du verbe neutre *dire* qui se traduit par قال pour le remplacer par le verbe أضاف. Sémantiquement, ce verbe ne s'accorde pas avec la force illocutoire du verbe de parole original.

En revenant à la place des énoncés en incise, nous pouvons montrer qu'ils sont rejetés parfois à la fin du discours direct. En tout cas, l'existence d'un énoncé citant est importante car il permet de préciser les circonstances du discours cité. Il facilite au destinataire ou au traducteur de bien comprendre l'acte d'énonciation dans ses deux stratégies. En voici un autre exemple tiré du corpus.

**Ex. 4** - *J'aimai toujours la France, dit l'officier sans bouger. P. 34*

Dans cet exemple, le décalage temporel est clair entre deux temps différents : le passé simple de la parole citée et le présent de l'énoncé citant. Ce dernier prend la forme d'une incise placée à la fin du discours rapporté qui est introduite directement et sans guillemets. Le narrateur se contente seulement de mettre un tiret en tête de la phrase. Signalons comment les traducteurs ont pu transférer cette phrase vers l'arabe.

‘Abdāllah Nu‘mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
وقال الضابط بدون ما حراك : - أحببت فرنسا دائما، أحببتها باستمرار.	«كنت دائما أحب بلادكم» قالها الضابط دون أن يتحرك.	قال الضابط دون أن يتحرك : « لقد أحببت فرنسا دائما».

Il serait utile d'étudier la traduction des énoncés en incise car cette étude permet de présenter les différences syntaxiques entre les deux langues en question. De plus, ce phénomène langagier pourrait constituer un point de départ pour les études contrastives portant sur la traduction littéraire. Nous étudions ces faits langagiers pour montrer les différentes manières d'articulation au sein des actes narratifs. Outre les problèmes

de traduction, nous allons savoir quels sont les stratégies préconisées par les deux langues pour l'introduction des actes narratifs.

Dans les versions de traductions, nous voyons que le traducteur Nu'mān nous présente une stratégie stable pour tout acte énonciatif. Il met à part son énoncé citant alors que le discours cité se place sur une nouvelle ligne. Son repérage est conforme à la typographie de la langue cible : deux points, tiret, comme s'il s'agit d'un dialogue. Tel est le cas d'Al-naqāš qui s'intéresse à introduire le discours cité à travers une locution citante, deux points et des guillemets sur la même ligne.

En revanche, Labīb semble suivre un parcours tout à fait différent. Il essaie de reproduire l'acte d'énonciation tel qu'il est formulé dans le texte originel. Dans sa version, il s'intéresse à placer la locution citante en incise après le discours cité. Le sens est bien transmis, mais cette structure syntaxique n'est pas courante en arabe. On a l'habitude de mettre l'énoncé citant avant l'énoncé cité. Il faut alors se libérer des spécificités syntaxiques du français pour s'adapter aux contraintes de l'arabe.

Il est certain que le repérage du discours d'origine doit s'effectuer avec attention. Le traducteur doit reconstruire tout acte d'énonciation en restant fidèle au contexte et à la situation de communication d'origine sans violer les techniques ou les moyens de la langue cible. Il doit refléter le plan énonciatif du texte à traduire en conformité avec les règles de rédaction en arabe. De plus, le changement des paroles devrait être saisi sans aucune confusion.

### **3- La traduction des propositions incidentes**

Outre les divers types de discours rapportés sur lesquels l'auteur construit les échanges discursifs dans son récit, l'hétérogénéité énonciative prend d'autres formes dites propositions incidentes. Il est à rappeler que l'hétérogénéité

## Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors

énonciative apparaît au fil du discours sous divers plans : discours direct, guillemet, formes de retouche ou de la glose, discours indirect libre (Authier-Revuz, 1984, 98). Les propositions incidentes en font partie. Sur le plan syntaxique, le *Nouveau Petit Robert* définit l'incidente comme « *Une proposition qui suspend une phrase pour y introduire un énoncé accessoire* » (Josette & Alain, 2008, 1300).

En ce qui concerne les valeurs interactionnelles des incidentes, Milickova (1983, 40) assure : « *On qualifie une incidente comme une proposition qui occupe les mêmes places que la proposition incise, mais qui s'intègre à la phrase dans laquelle elle s'insère: son rôle est de souligner une considération accessoire. Elle a généralement pour but de faire ressortir l'idée exprimée par la proposition à laquelle elle s'ajoute soit en s'intercalant entre les termes de celle-ci, soit en se plaçant au début ou à la fin* ».

Il s'ensuit que l'incidente est un outil servant à indiquer que l'énonciateur assume la responsabilité d'un énoncé (*me semble-t-il*) ou qu'il n'en est pas responsable (*dit-on, paraît-il*). Selon Maingueneau (2000, 116) « *L'individu qui parle et qui se manifeste comme "je" dans l'énoncé est aussi celui qui prend en charge cet énoncé* ». Il est certain que l'incidente renvoie à l'acte d'énonciation. L'énonciateur la pose en tant que responsable de l'acte de parole. Il permet aussi de mettre en relief les configurations de la situation d'énonciation.

En d'autres termes, l'incidente s'inscrit dans ce qu'on appelle **modélisation en discours second** (Authier-Revuz, 1992, 38). Il s'agit d'un paradigme d'éléments modélisateurs divers à l'intérieur duquel, la spécificité d'un discours second consiste à modéliser par renvoi à un autre discours. Dans ce sens, Maingueneau (2000, 117) désigne une « *catégorie plus vaste des modélisateurs, grâce auxquels l'énonciateur peut dans le fil du discours commenter sa propre parole* ». Dégageons que l'incidente constitue un commentaire de l'énonciateur sur son propre discours.

Il va sans dire que l'hétérogénéité énonciative fait apparaître ce qu'on appelle le problème de la polyphonie. Terme qui est introduit dans la littérature romanesque par le linguiste russe Mikhaïl Bakhtine. Elle a été ensuite intégrée en linguistique pour décrire le cas où plusieurs voix se font entendre simultanément (Laurent, 2004). Dans les actes narratifs, le lecteur doit entendre à la fois un discours citant, un discours incident et un discours cité. Ce qui importe ici, c'est d'observer la manière de traduire à laquelle les traducteurs ont eu recours pour reproduire ces structures syntaxiques en langue cible. Sur le plan pratique, le récit de Vercors est doté d'énoncés incidents. Voici maintenant un exemple qui montre clairement la réalisation syntaxique d'une diversité énonciative.

**Ex. 5** *Et que chacune des secondes qui s'écoulaient, me semblait-il, avec une précipitation croissante de cataracte, ne faisait que rendre plus confuse et sans issue.* P. 58

Il est à noter que l'auteur joue un double rôle : narrateur et énonciateur. L'énoncé *me semblait-il* est considéré comme incidente car il s'insère à l'intérieur de la situation primaire. Cette incidente, comme on le voit, se distingue par son ordre inversé et exprime des estimations personnelles. Elle est placée entre deux virgules, ce qui y donne une indépendance syntaxique. Son absence ne change pas la grammaticalité de la phrase principale qu'on appelle aussi matrice. Ainsi, l'incidente est considérée comme un énoncé indépendant n'ayant pas de fonction syntaxique dans la phrase matrice. Son rôle consiste actuellement à commenter un point de vue exprimé par le narrateur sans introduire nécessairement un discours rapporté.

Ce qui nous intéresse mieux, c'est le transfert de cette forme syntaxique vers la langue cible. Comment repérer l'incidente dans la langue cible? La réponse à cette question nous conduit incontestablement à confronter les versions de traduction par rapport au plan énonciatif de la langue cible. Il est notoire que les exemples pratiques s'avèrent un outil indispensable pour mener à bien nos objectifs. Signalons les

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative  
dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

trois versions de traduction destinées à l'exemple n° 46, tout en prêtant attention à l'expression incidente proprement dite.

‘Abdāllah Nu‘mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāṣ
وحسبت أن كل ثمانية تمر بسرعة شلال متزايدة، تجعل هذا الاختلاط أكثر غموضا ولا مخرج منه.	وخيل إلى أن كل ثمانية تمر في تدافعها المتزايد كالشلال، تزيد الموقف تعقيدا وابهاما.	وكان يبدو لي أن كل واحدة من الثواني، التي كانت تمر بسرعة الشلال المتفاقمة، لم تكن الا لتزيد هذا الهياج اضطرابا وتجعله بلا مخرج.

Les énoncés soulignés représentent les choix des traducteurs. Il est à remarquer que les trois traducteurs ont placé l'incidente au début de leur phrase arabe comme une partie essentielle de celle-ci. Ce qui nous rappelle l'emploi impersonnel du verbe *sembler* qui est suivi d'une conjonction de subordination complétive et qui ne s'accorde pas avec la structure incidente proprement dite. Précisément, l'incidente *me semblait-il* a été traduite en arabe par : *وحسبت أن*, *وخيل إلى أن* et *وكان يبدو لي أن*. Suivis généralement de la particule *أن*, ces énoncés se placent sans signes typographiques au début de chaque phrase arabe pour exprimer pareillement des sentiments ou des jugements personnels. La particule "أن" *anna* s'emploie en arabe au sens de la particule complétive *que*, notamment après les verbes de type *croire, savoir, sembler, penser, etc.*

Mais si l'on prend en considération l'emploi et la fonction de l'incidente dans le texte de départ, on parviendra à dire qu'aucun traducteur ne pourrait procurer une traduction fidèle à l'originel. En plus, les traducteurs devraient souligner l'incidente dans leurs énoncés reconstruits en arabe en faisant référence à son emploi accessoire dans le texte de départ. La manière à laquelle les traducteurs ont eu recours pour refaire ces énoncés est bien connue en arabe comme la phrase intercalée "الجملة الاعتراضية" *al-ğumla' al-i'tirāḍīyah*". Celle-ci s'avère accessible à travers l'emploi des signes typographiques. Nous trouvons alors que les versions données ne sont pas

suffisantes du point de vue syntaxique et ont besoin d'être repérés du fait que l'incidente proposée fait partie intégrale de la syntaxe de la phrase arabe. Ce qui pourrait conduire les destinataires arabes à penser à la structure originelle : [Il me sembla que] chacune des secondes qui s'écoulaient avec une précipitation croissante de cataracte, ne [fût] que.... Pour cela, nous pouvons proposer les choix ci-après :

- فكل ثانية من الثوان التي كانت تمر وكأنها شلال تزداد سرعته - كما بدأ لي - كانت تزيد من غموض الموقف وتجعله أشد تعقيدا.
- وكانت الثواني تتدافع - فيما يبدو لي - وكأنها شلال يتدفق بسرعة لتزيد من حدة الاضطراب وتجعله أشد ابهاما.

Il est certain que le narrateur s'intéresse à commenter sa propre parole en recourant à une pluralité énonciative dont l'incidente fait partie. Sur le plan syntaxique, l'incidente pourrait être perçue comme hors syntaxe. Elle pourrait être entièrement supprimée sans affecter la grammaticalité de l'énoncé principal. Son correspondant est en arabe l'énoncé intercalé qui est considéré aussi comme dépourvu de toute fonction dans l'ensemble de la phrase. Elle est aussi en dehors de toute flexion désinentielle. En voici un autre exemple tiré du corpus.

**Ex. 6** *Je pense, après mon père, que le soleil va luire sur l'Europe.*

Il est à voir que ce discours comprend le modélisateur *après mon père* qui indique un changement de point de vue. Selon le système narratif du récit intégral, c'est le narrateur qui rapporte ce discours cité. Et, quand même, dans le discours cité, il y a un discours de second plan rapporté indirectement. Disons alors que le discours cité lui-même peut être considéré comme un discours citant car ce dernier comprend en soi un autre discours intégré, c'est-à-dire reproduit indirectement dans le dire de celui qui rapporte. Il s'agit d'énoncés introduits dans d'autres énoncés.

Dans l'exemple n° 6, il y a un modélisateur qui sert à désigner la parole du père du soldat allemand. C'est la forme du

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative  
dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

type, *après mon père*, qui porte à l'intérieur duquel un discours rapporté par un autre. Le locuteur indique qu'il n'est pas responsable de cet énoncé intégré car ce dernier appartient à un autre locuteur. Les deux énonciateurs sont d'accord pour le contenu de la même énonciation citée. Face à ce réseau énonciatif, il serait utile au traducteur d'avoir recours au contexte pour identifier le narrateur, le discours citant et cité tout en distinguant tout acte d'assertion. Observons cela dans les versions de traduction.

‘Abdāllah Nu‘mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
واعتقد، بعد والدي، أن الشمس سوف تسطع فى سماء أوربة.	إننى أوْمَن كما كان أبى يَوْمَن أن الشمس سوف تشرق فوق أوربا الموحدة.	وأعتقد، بعد والدي، بأن الشمس سيلتمع ضياؤها فوق أوربا.

En confrontant les trois versions données, nous trouvons que les traducteurs n'arrivent pas syntaxiquement ou sémantiquement à reproduire les actes énonciatifs de la même manière suivie par le texte originelle. Nu‘mān et Labīb ont littéralement rendu le modélisateur *après mon père* par *بعد والدي*. Ce syntagme prépositionnel ne sert pas à préciser le contenu du discours citant. Par contre, il pourrait porter atteinte au sens car le lecteur arabe pourrait penser que le soldat allemand contredit le point de vue de son père et qu'il l'accepterait après le décès de son père. De plus, le modélisateur de discours second est introduit à travers une double virgule.

Quant à Labīb, il a bien exprimé le contenu du modélisateur en le repérant par *كما كان أبي يؤمن*. Mais, il n'a pas bien utilisé un double tiret. Ce qui affecte le plan syntaxique du texte cible, étant donné que la typographie constitue un élément essentiel dans la compréhension d'un énoncé. Repérer fidèlement les modélisateurs consiste à les insérer dans le fil du discours d'une manière distinguée sans rompre le fil de la

syntaxe. On peut encadrer typographiquement les éléments sur lesquels portent ces modélisateurs. Si l'on cherche à reproduire plus ou moins l'acte énonciatif de l'exemple cité, on parviendra à dire :

- وأعتقد - كما كان يعتقد أبي - أن الشمس ستُضئ في سماء أوريا.

Les énoncés sont multiples et prennent plusieurs formes dans le récit du narrateur. Ce dernier s'intéresse à mettre en relief un ensemble de procédés énonciatifs. À travers les mêmes mots ou à propos du même objet, les énoncés du narrateur entrent systématiquement en résonance intertextuelle. Ils font écho et réagissent à d'autres paroles ou points de vue qu'ils intègrent d'un style direct ou indirect. Voyons encore une fois comment se fait le repérage de l'énonciation suivante.

#### **4- La traduction des insertions parenthétiques**

Il est moment d'aborder encore un autre aspect de l'hétérogénéité énonciative. Il s'agit des énoncés qui sont mis entre parenthèses. En fait, on appelle parenthétiques les éléments ou les expressions qui se mettent entre parenthèses et qui s'insèrent au fil du discours du narrateur sans lien syntaxique avec l'ensemble de l'acte d'énonciation. Dans ce sens, Danielle Forget (2000, 16) constatent que *«L'insertion parenthétique se présente comme une proposition coordonnée par ou\ elle se constitue en entité grammaticale dont l'autonomie pourrait se vérifier par la possibilité de supprimer le segment inséré sans que cela affecte la grammaticalité de l'énoncé»*.

Souvent, les éléments placés entre parenthèses permettent de fournir des informations supplémentaires sur la situation d'énonciation. Cette addition supplémentaire est signalée par le narrateur comme un ajout non essentiel mais servant parfois à préciser un certain acte énonciatif. En d'autres termes, les parenthétiques sont des énoncés contenant des commentaires et de réflexions que le narrateur prend en charge. De plus, les parenthèses mettent en relief ce qui se trouve à

## Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors

l'intérieur. Ce qui permet à un auteur d'attirer l'attention de ses lecteurs sur certains événements énonciatifs.

En parcourant le récit de Vercors, nous remarquons qu'il est riche d'éléments mis entre parenthèses. Ceux-ci prennent plusieurs formes : fragment, expression, proposition ou phrase complète. L'auteur les emploie pour décrire des actes d'énonciation ou généralement pour ajouter des notes explicatives favorables à la compréhension de son récit. Cependant, ces énoncés restent syntaxiquement marginaux, c'est-à-dire sans rôle grammatical dans le mode d'énonciation. Ce qui pousse certains traductologues à se demander : Faudrait-il intégrer ces éléments ou les laisser tomber lors de la traduction? Si l'on a tendance à les repérer dans le texte d'arrivée, quelle manière sera adoptée?

La réponse à ces questions fait appel à la vérification de certains exemples tirés de notre double corpus. Tout d'abord, nous allons effectuer une analyse des certains exemples portant sur l'insertion parenthétique à partir du point de départ, le texte originel. Ensuite, nous allons voir comment les traducteurs ont pu insérer ces éléments dans la stratégie énonciative du texte d'arrivée tout en révélant si la technique préconisée est acceptable dans la langue cible ou non. En voici un exemple qui renferme un énoncé parenthétique.

**Ex. 7** *Elle venait de me servir mon café, comme chaque soir (le café me fait dormir).* P. 27

Il est à souligner le narrateur voudrait, dans l'exemple n° 7, justifier son goût pour le café, qui lui apporte le sommeil, en recourant à un énoncé qui est inséré en parenthèses. Il s'intéresse à mettre en évidence sa justification par ce type d'insertion : *(le café me fait dormir)*. Il s'agit d'un énoncé dans l'énonciation, qui est mis à la fin de la phrase principale sans avoir des relations syntaxiques ou grammaticales avec l'acte d'énonciation originelle. Ce discours se pose comme produit de l'interdiscours. Voyons maintenant comment les traducteurs ont

envisagé cette forme linguistique qui reflète des modes divers de négociation du narrateur avec la diversité énonciative de son discours.

'Abdāllah Nu'mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
بعد أن قدمت لي قهوتي على مألوف عاداتها كل مساء. فالقهوة تساعدني على النوم.	بعد أن احضرت لي القهوة كعادتها كل مساء، فالقهوة تساعدني على النوم.	كانت قد انتهت من تقديم القهوة لي كما جرت عليه العادة كل مساء (فالقهوة تجلب لي النوم).

Il est à signaler que les trois traducteurs ont tendance à faire apparaître ce phénomène énonciatif dans leurs versions de traduction. Les traducteurs Nu'mān et Labīb ont introduit l'insertion parenthétique comme partie intégrante de l'extrait originel sans aucune garantie d'être accessible à tous les autres lecteurs visés. Il nous semble que les deux traducteurs auraient dû ajouter un signe typographique. En revanche, nous trouvons ce signe typographique ancré dans la traduction d'Al-naqāš : (فالقهوة تجلب لي النوم). Ce traducteur reste plus fidèle à l'énonciation originelle en la reproduisant telle qu'elle est dans l'extrait intégral. L'énoncé arabe est alors devenu intelligible grâce à l'emploi d'une parenthèse. Ce signe de ponctuation joue en arabe un rôle explicatif par rapport à ce qui était déjà dit.

Il est bien connu que le traducteur est considéré comme le producteur à la fois du fond et de la forme du texte à traduire. Il doit être fidèle à ces deux plans car la forme sert à la compréhension du sens et à reproduire le même effet chez les récepteurs du texte cible. À cet égard, Hurtado (1990, 82) met en évidence : «*La forme d'un énoncé et l'information qu'il transmet sont tous deux nécessaires pour construire le sens*». Il faudrait alors attirer l'attention du lecteur visé sur le caractère de la forme originelle.

Il va de soi que traduire ce qui se trouve entre parenthèses est assez important parce qu'il constitue un supplément d'informations indispensable au traducteur et au lecteur à la fois. C'est pour cela que la plupart des traducteurs s'intéressent à rendre claire toute insertion parenthétique.

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative  
dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

Certes, cette technique d'écriture doit être soumise aux stratégies d'insertion de la langue cible. Tenons compte de l'exemple suivant qui est tiré de notre corpus.

**Ex. 8-** *Oui, oui! (Un petit hochement de la tête répéta l'affirmation).*  
p.39

Dans cet exemple, nous signalons que l'auteur cherche à décrire fidèlement certains gestes corporels. Ces gestes jouent un rôle assez important dans les énonciations citantes car ils permettent de présenter la vérité des propos effectifs. Du point de vue sémiotique, les gestes décrits sont doués de messages significatifs et portent des informations assez importantes sur le discours cité. Leur transfert vers la langue cible devrait susciter les mêmes impressions chez les destinataires du texte cible. Selon Hurtado (1990, 86), «*Le traducteur doit chercher un équilibre pour que le sens de sa traduction puisse être la même que celui de l'original*». Il en ressort que le traducteur est invité à recréer, par le transfert de ce qui est entre parenthèses, un nouvel équilibre susceptible d'évoquer chez les lecteurs du texte cible des réactions analogues. Notons comment les traducteurs arrivent à repérer l'insertion parenthétique, à savoir : *(Un petit hochement de la tête répéta l'affirmation).*

‘Abdāllah Nu‘mān	Gād Labīb	Waḥīd Al-naqāš
-أجل...أجل... وردد التصميم بهزة رأس صغيرة.	"نعم، نعم!"، وأكد ذلك بهزة خفيفة من رأسه.	"نعم، نعم!" ثم أتى بهزة صغيرة من رأسه كررت ذلك التأكيد.

Suite à la mise en comparaison des trois versions de traduction, nous pouvons souligner que les traducteurs ont transféré le contenu des parenthèses sans faire allusion à la forme originelle de cette insertion. Alors, la traduction proposée nous semble plus explicite que l'originel. Cela revient au fait que l'insertion parenthétique vise à rendre une idée plus claire et plus précise sans laisser de doute. Cependant, rien ne se passerait si le traducteur a fait apparaître l'insertion

parenthétique dans le texte cible. De là, nous avons à modifier les versions présentées en remettant en scène la forme de l'énoncé parenthétique comme ainsi :

-أجل! أجل! ( وهو يهز رأسه بهزه خفيفة تأكيدا على ذلك).

Un tel procédé vise apparemment à préciser aux destinataires arabes sur quoi insiste l'insertion parenthétique, ainsi que sa mise en forme qui devrait être accessible aux récepteurs du texte d'arrivée. Sur le plan sémantique, le narrateur se soucie de transmettre aux lecteurs natifs les gestes, les mouvements du locuteur et les circonstances de toute situation d'énonciation pour leur donner la chance d'en savoir plus sur le locuteur et de mieux comprendre ses gestes corporels qui seront un objet d'étude dans la deuxième partie de notre travail.

De tous les exemples que nous avons étudiés d'une manière contrastive, il ressort que la traduction ne consiste pas seulement à transmettre un tel message d'un tel texte, mais l'objectif est avant tout de décider la meilleure façon pour reproduire tel ou tel message sous sa forme exacte qui devrait répondre au système linguistique de la langue cible sans aucune transgression du texte de départ. Dans cette optique, il conviendrait au traducteur de rendre tout acte d'énonciation par un correspondant plus ou moins convenable au public visé.

Il nous reste à dire que la traduction des insertions parenthétiques est une tâche ardue. La difficulté vient du fait que ces insertions appartiennent aux spécificités de la langue originelle. Ces traits spécifiques n'ont pas forcément de correspondants dans l'autre langue. Et établir des correspondances entre deux langues tout à fait différentes est une mission qui n'est pas facile à remplir. Étant donné que tout pourrait se traduire, le traducteur devrait conserver la trace de l'expression originelle. Les marques typographiques utilisées par le texte original doivent alors être repérées par des marques correspondantes dans la langue cible.

## **Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

On pourrait alors dégager que le phénomène énonciatif n'est pas simple à saisir alors que l'acte de traduire consiste à imiter l'ensemble d'un texte ou d'un genre de discours. Dans la plupart des cas, les relations syntaxiques entre deux langues ne sont pas identiques surtout dans le cas de l'hétérogénéité énonciative que connaît la langue française et que l'arabe reçoit selon ses règles d'usage. La notion de l'hétérogénéité énonciative a un statut particulier. Elle donne lieu à la construction d'un appareil énonciatif. Elle n'est pas facile d'en cerner les limites dans ces quelques pages. Elle pourrait être un objet des recherches à venir.

Bibliographie

- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité (s) énonciative (s). *Langages*, (73), 98-111.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information grammaticale*, 55 (1), 38-42.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette.
- Forget, D. (2000). Les insertions parenthétiques. *Revue québécoise de linguistique*, 28 (2), 15-28.
- GREVISSE, M. & Goosse, A. (1986). Le bon usage. *Grammaire française, Paris-Gembloux, Duculot*.
- Hurtado, A. (1990). *La notion de fidélité en traduction*. Didier Erudition.
- Josette, R. & Alain, R. (2008). *Le Nouveau Petit Robert*. Dictionnaire. Nouvelle Edition, LE Robert.
- Laurent, P. (2004). La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage. *Questions de communication*, (6), 265-282.
- Lederer, M. (1994). *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*. Hachette, Paris.
- Maingueneau, D. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Bordas.
- Maingueneau, D. (2000). *Analyser les textes de communication*, Nathan.
- Mansour, L. (2010). *Représentations du discours dans La Trilogie de Naguib Mahfouz* (Doctoral dissertation, Paris 10).
- Miličková, L. (1983). Propositions incisives et incidentes-question de terminologie. *Études romanes de Brno XIV*, 37-42.
- Vercors (1968). *Samt al-baḥr*. Traduit par 'Abdāllah Nu'mān, Libnān: Dār al-manšūrāt al-'arabīa.
- Vercors (2015). *Samt al-baḥr*. Traduit par Waḥīd Al-naqāš, 'Umān : Azmana.

**Étude linguistique contrastive de l'hétérogénéité énonciative  
dans trois traductions arabes du Silence de la mer de Vercors**

- Vercors (N. D.). *Samt al-baħr*. Traduit par Gād Labīb, Al-qāhira: mu'assasiġ al-maṭbū'āt al-ħadīta.
- Vercors, J. B. (2001). *Le Silence de la mer*. Présentation, notes, questions et après-texte établis par Evelyne Amon, Magnard.